

CAP Tennis de table

Compte rendu de l'assemblée générale ordinaire **du 07 septembre 2018**

Le Président ouvre la séance à 20h00. Il remercie l'ensemble des participants de leur présence.

1/ Rapport moral :

René Lietta, Président, évoque les faits marquants de l'année sportive 2017-2018.

Il rappelle le travail du bureau, mais également des limites de chacun, principalement dues aux activités professionnelles.

Il souligne la satisfaction de l'intégration complète des vénérables raquettes, tant d'un point de vue moral que sportif.

Il exprime un profond regret en informant de l'arrêt de Laurence Huguenot, connaissant bien sa passion pour notre sport, et les causes de cet arrêt contraint.

Sans abstention, ni contre, **le rapport moral est approuvé à l'unanimité.**

2/ Rapport sportif :

René Lietta rappelle les résultats des équipes engagées. La montée de l'équipe 1 en R2 est une grande satisfaction ; l'équipe 2 se maintient en R4 ; l'équipe 3 se maintient également en D1 ; les équipes 4 et 5 sont reléguées en D4, non sans s'être bien battues, et avec le regret d'équipes surclassées pour le niveau. A noter la belle combativité de ces équipes.

L'entraînement des jeunes s'avère très difficile à mettre en place. N'ayant pas de disponibilité interne pour remplir ce rôle, le club a sollicité dès le début d'année le comité du Doubs. Or, si cette possibilité semblait entendue, les créneaux potentiels n'étaient toujours pas connus en début de séance. Au final, 2 créneaux seraient possibles le mercredi, à 14h30 et 16h00 pour les jeunes. Une autre séance serait possible le mercredi soir à 19h00, pour les adultes, 1 semaine sur deux.

Au final, ces possibilités conviennent parfaitement, mais il serait très souhaitable de pouvoir disposer de ces informations plus tôt.

Sans abstention, ni contre, **le rapport sportif est approuvé à l'unanimité.**

3/ Rapport financier :

Philippe Marechal, Trésorier, présente la situation financière, par le biais d'une projection. Il établit un focus sur l'organisation du loto annuel, qui reste impératif pour l'équilibre, ainsi que la subvention de la ville de Pontarlier.

Au global, le solde annuel est légèrement positif, à relativiser par le fait que l'on ne dispose toujours pas de la facturation des entraînements pour la saison passée.

Sans abstention, ni contre, **le rapport financier est approuvé à l'unanimité.**

6/ Adhésion :

Les tarifs de l'adhésion au club restent identiques à la saison passée :

- _ licence promotionnelle : 37 €/an ;
- _ licence traditionnelle : 80 €/an ;
- _ licence jeune : 80 €/an.

7/ Renouvellement des membres du Comité :

Conformément aux statuts, il y a lieu de renouveler 1/3 des membres.

Au titre de Président, René Lietta, renouvelable, est seul à se présenter. Sans contre, ni abstention, il est élu Président.

Au titre de Secrétaire, Anthony MESSIKA, renouvelable, est seul à se présenter. Sans contre, ni abstention, il est élu Secrétaire.

Au titre de Secrétaire-adjoint, Michel Maugain, renouvelable, est seul à se présenter. Sans contre, ni abstention, il est élu Secrétaire-adjoint.

Au titre de Membre du Comité, Laurence Huguenot ne souhaite plus poursuivre ses missions.

Pour mémoire, les membres du Bureau sont :

René Lietta, Président

Victor André, 1^{er} Vice-Président

Yohan Henriet, 2^{ème} Vice-Président

Philippe Marechal, Trésorier

Anthony MESSIKA, Secrétaire

Michel MAUGAIN, Secrétaire-adjoint

Patrice DELON, Membre

Laurent TATTU, Membre

8/ Questions diverses :

René Lietta évoque la mise à jour du logo, et remercie les personnes y ayant contribuées. Les propositions seront transmises par mail.

Il propose également de remercier Laurence Huguenot sur le travail réalisé avec les jeunes, ce que l'ensemble des personnes présentes approuvent.

Il propose la réalisation de clef USB à l'effigie du club, pour les adhérents. Il est également évoqué la possibilité de les proposer à la vente.

Il rappelle enfin la nécessité de disposer d'un juge arbitre pour évoluer en R2, et sollicite les joueurs en ce sens, Jacques étant seul à ce jour.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président remercie l'ensemble des participants, et invite au pot de l'amitié, durant lequel les compositions des équipes seront abordées.